

Séance ordinaire du 1^{er} février 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi premier février deux mille vingt-deux à neuf heures quatorze, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-00-67

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 1^{er} février 2022.

CE-2022-00-68

Approbation du procès-verbal des séances des 21, 24 et 25 janvier 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 21 janvier 2022 et des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 24 et 25 janvier 2022.

CE-2022-00-69

Nomination d'un contremaître aux équipements motorisés au Service des équipements motorisés de la Direction de l'entretien des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2022-010](#)

Il est résolu de nommer monsieur Carl Belley au poste cadre, classe 3, échelon 6, de contremaître aux équipements motorisés au Service des équipements motorisés de la Direction de l'entretien des infrastructures, et ce, aux conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres*.

CE-2022-00-70

Dépôt du rapport 2021 des dépenses remboursées à même le budget de recherche et de soutien

[Document d'aide à la décision GRE-2022-006](#)

Le rapport 2021 des dépenses remboursées à même le budget de recherche et de soutien, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2022-00-71**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités**

[Document d'aide à la décision GRE-2022-007](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-007, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

CE-2022-00-72**Affectation de la réserve financière des cours d'eau**

[Document d'aide à la décision ENV-2022-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant maximal de 310 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués en annexe à la fiche de prise de décision ENV-2022-001, et ce, pour financer les dépenses relatives aux travaux à effectuer sur les cours d'eau.

CE-2022-00-73**Crédits additionnels relativement à des revenus reportés de l'entente de développement culturel 2018-2020**

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2022-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder les crédits additionnels au montant de 37 686 \$ aux sous-projets de dépenses de l'entente de développement culturel, tels qu'ils sont indiqués à la fiche de prise de décision DVC-ART-2022-003, ce montant correspondant aux revenus reportés en 2022 de la subvention provenant du ministère de la Culture et des Communications.

CE-2022-00-74**Aide financière à des organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2022-004](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2022-004, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-00-75**Nomination de membres de la commission de développement social et communautaire**

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer les personnes suivantes à titre de membres de la commission consultative de développement social et communautaire :

- monsieur Vincent Frenette, Le Filon, à titre de représentant des groupes de population, pour le volet des personnes en situation de pauvreté;
- madame Barbra Tremblay, Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis, à titre de représentante des cinq secteurs du développement social et communautaire, pour le volet de l'éducation;
- madame Martine Chagnon, Mon quartier de Lévis, à titre de représentante des cinq secteurs du développement social et communautaire, pour le volet du développement local;
- monsieur Bruno Brochu, Convergence action bénévole, à titre de représentant d'organismes œuvrant dans les champs d'intervention prioritaires de développement social et communautaire, pour le volet de l'action bénévole.

CE-2022-00-76

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-009](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-009, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-00-77

Attribution du contrat de gré à gré à Complexe de soccer honco de Lévis concernant la location d'heures pour les terrains de soccer intérieur à ce complexe pour l'année 2022

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de gré à gré à Complexe de soccer honco de Lévis, concernant la location d'heures à ce complexe pour l'année 2022, au prix total de 189 652,89 \$, avant TPS et TVQ, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-010, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-00-78

Affectation de la réserve en assignation temporaire du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

[Document d'aide à la décision FIN-2022-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 171 965 \$, provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision FIN-2022-007.

CE-2022-00-79

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2021

[Document d'aide à la décision FIN-2022-009](#)

La liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2021, est déposée, à titre d'information.

CE-2022-00-80

Dépôt de la liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 31 décembre 2021 et de la liste des crédits budgétaires additionnels pour la même période

[Document d'aide à la décision FIN-2022-010-R-1](#)

La liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 31 décembre 2021 et la liste des crédits budgétaires additionnels pour la même période, est déposée, à titre d'information.

CE-2022-00-81

Prolongation de l'appel de propositions pour le projet de lien mécanique du secteur du Vieux-Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2022-020](#)

Il est résolu de reporter la date limite de dépôt des propositions prévue à l'appel de propositions autorisé par la résolution CE-2021-09-31 pour la vente des lots 2 434 515, 2 434 516, 2 434 517 et 2 434 863 du cadastre du Québec et la construction du lien mécanique du secteur du Vieux-Lévis, et ce, tel qu'il est proposé à la fiche de prise de décision DEV-2022-020.

CE-2022-00-82

Modification du contrat relatif à l'acquisition de serveurs traditionnels, de serveurs hyperconvergés, de solutions de stockage ainsi que pour la virtualisation de serveurs et de postes de travail

[Document d'aide à la décision APP-2022-012](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif à l'acquisition de serveurs traditionnels, de serveurs hyperconvergés, de solutions de stockage ainsi que pour la virtualisation de serveurs et de postes de travail, attribué par la résolution CV-2013-05-15, au montant de 75 000 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification est accessoire et ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2022-012.

CE-2022-00-83

Cession des contrats pour la fourniture de services professionnels en droit notarial

[Document d'aide à la décision APP-2022-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la cession des contrats pour la fourniture de services professionnels en droit notarial à Caroline Bessette notaire inc. (appel d'offres 2020-55-44), adjugés à la date mentionnée à la fiche de prise de décision APP-2022-016, à l'entreprise M Cabinet juridique inc.

CE-2022-00-84

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la mise à niveau du système de désinfection par rayonnement ultraviolet, station d'épuration des eaux usées (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision APP-2022-021](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la mise à niveau du système de désinfection par rayonnement ultraviolet, station d'épuration des eaux usées (secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2021-55-136), à Tétra tech QI inc., pour une dépense estimée à 159 700 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-00-85

Fermeture de l'ancienne route Germain (secteur Saint-Nicolas) et confirmation relative à l'utilisation de lots

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter la fermeture de l'ancienne route Germain (secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est identifiée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-005, et de décréter que les lots 6 434 864, 6 434 856, 6 448 295, 6 442 149, 6 442 146, 6 434 849, 6 434 842, 6 434 841, 6 434 840, 6 434 843 du cadastre du Québec ne sont plus affectés à l'utilité publique.

CE-2022-00-86

Financement de la dépense relative au projet image de marque

[Document d'aide à la décision GCH-2022-006-R-2](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au projet image de marque, tel qu'il est présenté à la fiche de prise de décision GCH-2022-006-R-2, au montant maximal de 1 440 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-90.

CE-2022-00-87

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 17.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
